

AERONAUTIQUE : Latécoère annonce un accord de conciliation avec ses créanciers

[LATECOERE](#) / T : 05.61.58.77.00 (siège à Toulouse/31), équipementier aéronautique, vient officiellement d'annoncer qu'un accord de conciliation avec ses créanciers venait d'être conclu. Ployant sous près de 300 M€ de dettes, Latécoère a signé un protocole de conciliation avec l'ensemble de ses créanciers financiers, emmenés par des fonds gérés par Apollo Global Management et Monarch Alternative Capital. Néanmoins, cet accord doit recevoir l'aval du Tribunal de Commerce de Toulouse, d'un expert indépendant, de l'AMF et des principaux clients de la société. www.latecoere-group.com